

Voici un petit résumé suite aux questions posées en réunion des délégués du personnel de TOULOUSE le 12/11/2013

Questions concernant les locaux (hygiène, sécurité ...) :

1) Concernant le prestataire que nous avons actuellement pour la machiné à café, le contrat pourra être renégocié en juillet 2016. Suite aux problèmes rencontrés d'approvisionnement, cela devrait se résoudre prochainement suite aux changements de fournitures de la part du prestataire SODEX. Le déplacement de la machine, en l'éloignant un peu des fenêtres devrait résoudre 40 à 50 % des problèmes rencontrés ce jour selon le prestataire.

La direction souligne bien que les remontées concernant les problèmes avec la machine à café doivent se faire par l'intermédiaire de Sylvie COCO et Sébastien DUHAYER seulement et non directement au prestataire.

2) Suite à des vols à la cantine de sandwiches, yaourts... la direction va diffuser un nouveau message aux collaborateurs.

3) Le tapis rouge comme demandé a été remis dès la semaine dernière et sera remis bien correctement d'ici peu afin d'éviter que le hall d'entrée soit glissant.

4) Les radiateurs eux aussi ont été changés dans la cantine. Un manque de chauffage était la cause de cette demande. Une sonde sera aussi mise en place pour que les radiateurs se déclenchent avant que les collaborateurs arrivent dans la pièce.

5) Concernant l'éclairage manquant sur Béziers, M. MARMOD signale qu'il doit se rendre sur le site la semaine prochaine, et que le problème sera vu afin de voir ce qu'il est possible de faire. Les locaux sont en location et le parking n'appartenant pas à l'entreprise... A suivre ... En revanche, des bornes de stationnements devraient être installées prochainement suite à la signature d'un devis de la part du propriétaire des lieux.

6) Un aménagement routier a été demandé par les élus, et la direction a informé que les remontées avaient été faites auprès des différents partenaires (commune, conseil général...)

La direction nous informe que TISSEO doit faire certifier la ligne n° 20 en 2014 et qu'ils devront sûrement réaliser quelques travaux.

Les élus signalent qu'une pétition pourrait être signée à leur initiative et pourrait être transmise aux administrations concernées. M MARMOD se propose de transmettre directement la pétition une fois signée par les élus et salariés...

Questions d'Ordre Général :

1) Concernant le recrutement du poste au service retraite, la Direction nous répond que le recrutement est toujours en cours et que les derniers candidats ont été reçus par Mr SOUCHON fin de semaine dernière. A suivre ...

2) Pour le départ en retraite dans ce même service, la direction aura un retour sur les budgets qui sont faits et validés mi-décembre. Dès que cela sera possible, la direction fera la demande de remplacement pour ce poste.

- 3) Concernant la question sur les modalités de prise de RTT pour les CDD, une réponse assez vague a été donnée par la RH qui ne donne aucune indication sur la durée minimum du contrat et le motif de remplacement afin d'obtenir le jour de RTT. La voici :

« L'accord relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail est applicable à tous les collaborateurs. Effectivement, pour les CDD de courte durée, la modalité 2 de l'accord (réduction de la durée journalière du travail) est privilégiée pour des raisons qui sont souvent liées à l'organisation de l'activité sur ces périodes. »

Selon la direction un CDD sur un contrat de 3 mois minimum devrait avoir la réduction du temps de travail. Et cela est valable pour les CDD en remplacement de période de maladie qui sont renouvelés tous les mois, et qui aurait fait leur 3 mois de renouvellement.

- 4) Certains CDD seront renouvelés et d'autres contrats vont s'arrêter.

Il va y avoir 10 CDD en poste pour « Prémur » au service entreprise à venir. (Renouvellement et nouveaux recrutements pour 6 postes en CDD qui seront embauchés pour 1 an).

La direction nous informe du retour d'un salarié à mi-temps dans le service retraite à raison de deux demi-journées par semaine (mardi et jeudi après-midi).

La direction nous informe aussi que Sylvie COCO remplacera Dominique MARTIN quand elle sera absente notamment pendant les périodes de congés payés.

La direction nous a donné les heures écrêtées.

Questions diverses :

D'autres questions ont été posées. En voici les réponses :

- Si un salarié en maladie revient en mi-temps thérapeutique, l'embauche d'un CDD à mi-temps sur Béziers peut-elle être envisagée ? La réponse a été « non »

- La direction ne peut apporter à ce jour plus de précisions sur les questions posées concernant Force Sud et sur les contrats de mutuelle groupe. La direction ne possède aucun élément à ce jour pour répondre.

- Les 30 CDD embauchés afin de pallier aux questions sur la mensualisation seraient embauchés sur Toulouse. La direction nous confirme que l'équipe serait dupliquée non pas sur Marseille mais sur Toulouse et que les CDD seront là pour répondre par téléphone aux questions concernant la mensualisation. Un prestataire externe est en charge de ses CDD en poste pour un contrat de 3 mois à partir de janvier.

**La prochaine réunion est prévue pour le 19 décembre 2013
à 10 h 00 en Salle Capitole (2^{ème} étage)**

**N' hésitez pas à contacter les délégués du personnel et RS SUD pour
aborder les problèmes que vous rencontrez.**